

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2018**

Délibération : **N° 2018-10-118**
 OBJET : **TRAVAUX MEDIATHEQUE - ATTRIBUTION LOT 3**
 Nomenclature : **1.1.10**

En exercice : 29 membres
Présents : 24
Pouvoirs : 5
Absents : 0
Votants : 29
 Délibération comportant :
 Annexe : /

Le quinze octobre deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le cinq octobre deux mille dix huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN

Les membres ayant donnés un pouvoir :

Mickaël MENDES donne pouvoir à Alain ROYER, Lionel BROSSAULT donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Catherine HENRY, Valérie ROBERT donne pouvoir à Thierry GICQUEL, Christian LEMARCHAND donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Rapporteur : Monsieur Frédéric CHAPEAU

Afin de réaliser les études liées à l'aménagement de la future médiathèque, la commune a confié la mission de maîtrise d'œuvre au groupement MCM/GAUDIN/SERDB.

Par délibération en date du 23 avril 2018, la commune de Treillières a attribué les marchés de travaux pour l'aménagement de la Médiathèque, pour un montant global de 651 003,84 € HT, soit 781 204,61 € TTC.

L'entreprise ACOUSTIC OUEST, attributaire du lot n°3 – Cloisons, a informé la commune ne pas être en capacité d'assurer la réalisation des travaux. La commune a donc été contrainte de résilier ce marché de travaux.

Une nouvelle consultation, passée selon le mode adapté, a donc été lancée le 7 septembre 2018.

Le montant estimé pour ce lot en phase PRO était de 49 160,60 € HT.

Le groupe de travail marchés s'est réuni le 3 octobre 2018 pour la présentation de l'analyse des offres. A l'issue de la procédure, le groupe de travail propose de retenir l'entreprise SITRHA, pour un montant de 49 353,01 € HT, soit 59 223,61 € TTC.

Le montant global des travaux est ainsi porté à 666 556,85 € HT, soit 799 868,22 € TTC.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER l'attribution du lot n°3 – Cloisons à l'entreprise SITRHA pour un montant de 49 353,01 € HT, soit 59 223,61 € TTC ;**

- **D'AUTORISER M. le Maire à signer le marché et tout document nécessaire à l'exécution dudit marché.**

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 15 octobre 2018
 Le Maire, Alain ROYER.

